Allemagne : Peine réduite d'un an pour un Algérien , multirécidiviste et violent, parce qu'il est étranger et donc "fragile en milieu carcéral"

26/04/2018 à 14h45

Adel S., 28 ans, a vécu en Allemagne sans autorisation, en sept mois il a commis six délits. Bien qu'ayant obtenu le sursis, il a dévalisé des gens, cambriolé des appartements et il a **défiguré au couteau pour la vie une de ses victimes**.

Cet homme de 28 ans s'est fait suppliant mardi au tribunal d'instance de Zwickau [*Saxe*] pour obtenir un adoucissement de sa peine. Et sa demande a été accueillie avec bienveillance – **avec cette phrase incroyable du juge :"En tant qu'étranger, vous souffrez d'une fragilité accrue en milieu carcéral".**

Lors de son premier procès, Adel S. faisait face au tribunal d'instance à Stephan Zantke, le "juge impitoyable" de Zwickau, qui l'avait condamné à trois ans et demi de prison. Adel S. a fait appel. **Avec succès : Plus que deux ans et demi de prison** […]

La demande d'asile en Allemagne de l'accusé, faite le 18 février 2015, avait été rejetée. […]

Dans le cas de Adel S., on a cependant tenu compte de sa **"qualité d'étranger" […] Selon un jugement du Tribunal suprême fédéral, la qualité d'étranger ne peut être invoquée pour**

alourdir la peine, mais elle peut l’être pour l’adoucir.

“[…] des circonstances particulières comme des **problèmes de langue, des conditions de vie différentes ou la difficulté d’avoir des contacts avec sa famille** peuvent être pris en compte pour adoucir la peine”, peut-on lire dans le jugement du Tribunal suprême.

(Traduction Fdesouche)

Bild